



14ème législature

Question N° : 103690	De M. Xavier Breton (Les Républicains - Ain)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement : personnel	Tête d'analyse >enseignants	Analyse > remplacement. perspectives.
Question publiée au JO le : 04/04/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Xavier Breton appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les remplacements de courte durée des enseignants. Les parents constatent, impuissants, le nombre d'heures que perdent chaque année leurs enfants en raison des insuffisances du dispositif de remplacement des enseignants absents. Alors, à quoi bon faire de la lutte contre le décrochage une priorité quand une des causes de la démobilisation des élèves se trouve dans les absences répétées et jamais remplacées ? À quoi bon développer l'accompagnement des élèves fragiles quand ils n'ont pu suivre une partie du programme faute d'enseignants ? Et comment invoquer l'égalité des chances quand ce problème accroît directement les inégalités sociales, en incitant les familles les plus favorisées à pallier ces carences en finançant des cours particuliers à leurs enfants ? L'absence d'un système de remplacement efficient induit l'injustice et pénalise les plus fragiles. Le 8 mars 2017, la Cour des comptes s'est exprimée sur ces remplacements qui représentent un coût de 2,8 milliards d'euros par an. L'institution a notamment souligné les faiblesses des remplacements de courte durée dans le secondaire. Aussi, il aimerait connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre afin de régler ces difficultés récurrentes et mener enfin une politique volontariste en la matière.